ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

air

Question écrite n° 85720

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le rapport parlementaire sur le coût économique et financier de la pollution de l'air. Il préconise de donner les moyens à l'Anses d'effectuer la surveillance des produits présentés comme dépolluants de l'air. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Texte de la réponse

La commission d'enquête sénatoriale sur le coût économique et financier de la pollution de l'air préconise de « donner les moyens à l'Anses d'effectuer la surveillance des produits présentés comme dépolluant de l'air ». Depuis le début des années 2000, de nouvelles applications ont été développées pour l'épuration de l'air intérieur dans les environnements résidentiels et tertiaires. Les propriétés épuratrices de la photocatalyse font l'objet de nombreuses applications dans le domaine industriel. L'épuration par photocatalyse est un processus lent. Si la réaction est incomplète, du fait par exemple de polluants qui ne restent pas assez longtemps au contact du photocatalyseur, l'efficacité est non seulement remise en cause mais cela peut engendrer la création de composés polluants secondaires, potentiellement plus nocifs que ceux que l'on souhaite éliminer. De nouveaux matériaux et systèmes sont régulièrement proposés sur le marché, au grand public comme aux professionnels. On distingue deux catégories de produits : les matériaux photoactifs (sprays, revêtements de sol ou muraux...) et les systèmes fonctionnant de manière autonomes ou intégrés au réseau de ventilation et de conditionnement d'air du bâtiment. Si dans le domaine industriel, les propriétés épuratrices de ces systèmes sont aujourd'hui éprouvées et avérées, ce n'est pas encore le cas pour les environnements intérieurs. C'est pourquoi, l'Anses s'est autosaisie de la question de l'efficacité de ces produits et un avis sur les différentes techniques d'épuration d'air intérieur est attendu pour le mois d'octobre 2015.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 85720
Rubrique : Déchets, pollution et nuisances
Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 28 juillet 2015, page 5680
Réponse publiée au JO le : 15 septembre 2015, page 7020